

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Syndical	Présents	Votants
30	18	18

**Extrait du Registre des Délibérations**

L'an deux mille vingt et un, le 7 décembre à 18h00, le comité Syndical légalement convoqué le 30 novembre 2021 s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, 321 rue de Londres, à Les Attaques.

Reçu à la Sous-Préfecture de CALAIS le

16 DEC. 2021

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur le président de séance : Vermersch Guy (Oye Plage)

Larue Etienne (Autingues), Peron Bertrand (Balinghem), Bachelard Grégory (Bouquehault), Demilly Bruno (Campagne-lès-Guînes), Péraldi Antoine (CCPO), Dumont Deseigne Véronique, Martin Fabrice (GCTM), Defachelles Laurent (Hocquinghem), Desbarbieux Patrick (Landrethun-lès-Ardres), Audubert Guillaume (Licques), Delabasserue Franck (Louches), Louchez Jacques (Offekerque), Fournier Marie Cécile (Oye Plage), Vasseur Guy (Rodelinghem), Pollaert Thierry (Saint-Folquin), Fasquel Philippe (Saint Omer Capelle), Doye Jean Pierre (Sanghen).

**ETAIENT EXCUSES :**

Lecigne David (Bainghen), Poussiere Thierry (Brêmes-les-Ardres), Dumont Pierre Henri, Mignonet Philippe, Deniele Vampouille Nadine (GCTM), Majewicz Olivier (Oye Plage).

**ETAIENT ABSENTS :**

Briez Patrick (Andres), Vandenbergue Jean Claude, Dupont Christophe (CCPO), Fiori Xavier (Guemps), Rohart Marie André (Herbinghem), Way Patrick (Nouvelle-Eglise), Vamparys Brigitte (Zutkerque), Levreay Olivier (Vieille-Eglise).

**Pouvoir :**

Madame Deniele Vampouille Nadine donne pouvoir à Madame Dumont Deseigne Véronique.  
Madame Fournier Marie Cécile est désignée secrétaire de séance.

**DELIBERATION Comité  
N°2021 – 39**

**OBJET : DETERMINATION DE LA TARIFICATION 2022 POUR LES CLIENTS DU SPANC.**

*Monsieur Vermersch, Président présente la délibération suivante :*

Monsieur Le Président propose la tarification 2022 pour les missions suivantes :

Designation de la mission de contrôle	SIRA
	Prix 2022 unitaire TTC
Contôle de conception des installations	130
Contôle de réalisation des installations	175
Contrôle diagnostic d'une installation avant-vente	250
Vérification du bon fonctionnement et de l'entretien pour les autres installations	130
Majoration pour non-conformité ou obstacle à l'accomplissement des missions de contrôle (art L1331-8 du code de la santé publique)	240

**Après en avoir délibéré, le Comité vote à l'unanimité.**

Acte rendu exécutoire

- Compte tenu de l'envoi en sous- préfecture le
- Et de la publication le **20 DEC. 2021**

GUY VERMERSCH



Le Président

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,

**15 DEC. 2021**

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



GUY VERMERSCH

